



Lettre ouverte – Engagements de la Régie en cette Journée nationale des peuples autochtones

Le 21 juin 2020

Chaque année, le 21 juin, le Canada souligne la Journée nationale des peuples autochtones. Cette journée permet à tous les Canadiens de reconnaître et de célébrer le patrimoine incomparable, la diversité culturelle et la contribution des [Premières Nations](#), des [Inuits](#) et des [Métis](#).

La journée a été choisie en collaboration avec diverses organisations autochtones du Canada et coïncide avec le solstice d'été. De nombreux peuples et communautés autochtones célèbrent, autour de cette date, leur culture et leur patrimoine en raison de l'importance du solstice d'été, le jour le plus long de l'année.

Pour les dirigeants de la Régie de l'énergie du Canada, il s'agit d'une occasion en or afin de renouveler l'engagement de celle-ci en vue de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada.

Depuis sa création, dans un esprit de collaboration, la Régie s'efforce de transformer fondamentalement la façon de travailler avec les Métis, les Inuits et les Premières Nations. Aujourd'hui, elle souhaite réaffirmer clairement les engagements qu'elle a pris envers les peuples autochtones.

- La Régie renouvelle son engagement de mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation ainsi que les Principes régissant la relation du Gouvernement du Canada avec les peuples autochtones.
- Elle écoutera les peuples autochtones et intégrera leurs points de vue dans son travail à tous les niveaux de l'organisation.
- Elle mettra sur pied un comité consultatif autochtone, pierre d'angle de son engagement pour la réconciliation, dont le mandat général consistera à guider le conseil d'administration quant à la façon d'établir une nouvelle relation avec les peuples autochtones.
- Elle facilitera une participation significative aux audiences de la part des Premières Nations, des Métis et des Inuits, selon le mode qui leur convient le mieux.
- Elle ira précocement à la rencontre des peuples autochtones intéressés susceptibles d'être touchés par des projets énergétiques pour mieux comprendre leurs préoccupations.

- Elle trouvera davantage d'occasions pour que les surveillants autochtones puissent prendre part à ses inspections afin de pouvoir profiter des connaissances de leurs communautés et prendre en considération leur perspective au moment de la construction des projets, de leur exploitation et de leur mise hors service.
- Elle deviendra un organisme de réglementation plus inclusif et diversifié dans le secteur énergétique, poursuivant ainsi son travail en vue de devenir un employeur de choix pour les peuples autochtones du Canada.
- Elle cherchera constamment à approfondir sa compréhension de l'histoire autochtone, de la culture propre à ces peuples et des enjeux auxquels ils font face aujourd'hui au Canada.
- Elle s'engage à continuer d'écouter, d'apprendre et de progresser tous ensemble.

Nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire. Nous savons aussi que des échanges significatifs avec les peuples autochtones feront de nous un meilleur organisme de réglementation au profit de tous les Canadiens.

Avec nos respectueuses salutations.

La présidente
du conseil
d'administration,

Cassie J. Doyle

Le commissaire en chef,

Damien Côté

La présidente-
directrice générale
par intérim

Sandy Lapointe